

La directrice académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le directeur de l'IUFM d'Alsace, Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale, Mesdames et messieurs les directeurs pédagogiques des établissements spécialisés, Mesdames et messieurs les directeurs adjoints de SEGPA

s/c de madame ou monsieur le principal, Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles élémentaires et préélémentaires Pour communication aux enseignants de leur établissement (y compris ceux momentanément en congé)

Division du 1er degré

Bureau de la gestion collective

Dossier suivi par Aline DESCAMPS

Implantation
Cité administrative
Bâtiment C
3, rue Fleischhauer
Colmar
Téléphone
03 89 24 86 65
Fax
03 89 24 81 36
Mél.
i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Haut-Rhin
B.P.70 548
68021 Colmar cedex

<u>Objet</u>: Sixième appel à candidatures: postes à exigence particulière - Rentrée 2013

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

Les candidats enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une <u>lettre de candidature motivée</u> à la direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin.

Les conditions de nomination

Les candidats à l'un de ces postes n'ayant pas eu d'avis défavorable de leur IEN seront convoqués devant une commission d'entretien.

Suite aux entretiens, la commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon les critères permettant la meilleure adéquation poste-personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis, et sous réserve de validation par les instances paritaires.

Les postes vacants

Formateur associé en sciences et technologie (FAST) : quatre quotités de 0.25 chacune, pour exercice le vendredi

<u>Implantation</u>: Maison pour la science en Alsace – site satellite actuel : Lycée Louis Armand à Mulhouse

La Maison pour la science au service des professeurs est une structure de développement professionnel qui s'adresse aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires et des collèges. Elle résulte d'un partenariat étroit entre l'Université de Strasbourg, la Fondation La Main à la Pâte et le rectorat de l'académie de Strasbourg. Elle développe des parcours de formation, complémentaires aux actions de formation organisés par la Direction académique et le Rectorat, qui donnent notamment l'occasion aux

professeurs de renouer des liens avec la science vivante (rencontres avec des enseignants chercheurs, visites de laboratoires, conférences...).

1. Définition du poste et des missions :

Le formateur associé exerce son activité à temps partiel sous la responsabilité conjointe du Directeur académique des services de l'Education nationale du Haut-Rhin et du Directeur de la Maison pour la science en Alsace. L'emploi temps plein (ETP) consacré à ce poste sera scindé en quatre partiels. Les missions du formateur associé relèvent essentiellement des entrées suivantes :

- Participation aux actions de développement professionnel organisées par la Maison pour la science en Alsace et la Direction académique (stages, animations pédagogiques, formation à distance...). Cette tâche comprend la préparation des formations, leur mise en œuvre (interventions), leur suivi et leur évaluation.
- Accueil de stagiaires en classe pour des actions de tutorat.
- Conception d'outils pédagogiques d'accompagnement à la formation.
- Aide à l'évaluation des besoins de formation des enseignants et à la conception des offres de développement professionnel.
- Développement d'actions de formation inter-degré (écoles-collèges).
- Participation aux réunions avec les partenaires et acteurs de la MSA (CPD, enseignantschercheurs, ingénieur de formation) qui peuvent engendrer des déplacements à Strasbourg.
- Mise en œuvre fonctionnelle et opérationnelle du centre satellite de la MSA (Mulhouse).

Tous les déplacements sont financés par la MSA.

- 2. Compétences et qualités requises par le candidat :
- Formation universitaire scientifique
- Expérience dans le domaine de la formation d'adultes
- Capacité d'organisation, d'analyse et de travail
- Bonne connaissance des programmes et principes de didactique des sciences (1^{er} et 2nd degré).
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, aptitudes à communiquer et à travailler en équipe.
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur, outils de formation...
- Disponibilité (notamment les mercredis) et autonomie.

Le CAFIPEMF n'est pas requis mais le candidat devra envisager, à terme, de préparer cet examen. Le candidat sera entendu par une commission (IEN sciences, Directeur MSA). Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

- IEN Wittenheim Christèle Barléon téléphone : 03 89 57 59 05, mail : ce.0681349X @ acstrasbourg.fr

Ingénieur formation MSA: sandrine.schildknecht@maisons-pour-la-science.org

Conseiller pédagogique

Conseiller pédagogique Langues Vivantes MULHOUSE 1

Pour être nommé à titre définitif sur ce poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur EHRET, IENA – Tél. : 03.89.21.56.15.

Scolarisation des nouveaux arrivants

• EEPU Nordfeld (CLIN)

La certification complémentaire « français langue seconde» (NdS 2004-175 du 19/10/2004) est exigée pour une nomination à titre définitif sur ces postes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2- Tél. 03..89.32.95.40.

Classe relais

• Collège Anne Franck ILLZACH (atelier relais)

Ce poste convient à un enseignant spécialisé, titulaire du CAPSAIS, du CAEI ou du CAPA-SH, quelle que soit l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 21 63 20.

Les candidats à ces postes enverront <u>sous couvert de leur IEN</u> qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à :

Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin Division du 1^{er} degré - 2^{ème} Bureau 21 rue Henner B.P. 70548 68021 COLMAR CEDEX

pour le 05 septembre 2013, délai de rigueur.

p.la directrice académique, l'inspecteur de l'éducation nationale, adjoint à la directrice académique

signé : Fernand EHRET